

CAP Principalat suite et pas fin.



C'est officiellement annoncé, quasiment gravé dans le marbre, la CAP de promotion des attachés au grade de principal se tiendra le mercredi 14 octobre. 55 postes au choix, l'examen professionnel ayant été annulé (voir notre article) sont ouverts.

Le 3 juillet 2020 à 16h27 (nous sommes précis) la DRH a saisi par mail (cette année pas de note de cadrage) les SRH des directions, des établissements publics et des autres collectivités (où nos collègues sont en position de détachement) afin qu'ils fassent connaître leurs propositions pour le lundi 24 août au BCA (Bureau des Carrières Administratives).

Les proposés, au nombre de 3 à 4 avec un ordre de priorité, devront, comme le prévoit le [décret modifié n°2007-767 du 9 mai 2007](#) du portant statut du corps des attachés d'administrations parisiennes, justifier d'au moins 7 ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie A et avoir atteint le 8ème échelon du grade d'attaché, ces conditions devant être remplies avant la date de validité du tableau d'avancement, soit le 31 décembre 2019.

Rappelons qu'il est toujours possible de ne pas faire de proposition ou de proposer un nombre inférieur à celui demandé. Les dossiers au-delà de 4 ne sont pas examinés.

Les critères de gestion pris en compte pour ces nominations sont (selon le mail de saisine) en priorité :

- la valeur professionnelle (implication, niveau d'expertise, expérience professionnelle, capacité à piloter et manager des enjeux à l'échelle d'un bureau ou d'un service)
- un parcours de mobilité avec au moins l'occupation de 2 postes en catégorie A, soit dans deux directions de la Ville (ou un à la Ville et un dans une autre administration), soit fonctionnellement différents dans la même direction ;
- la nature des responsabilités et le niveau d'expertise.

Une attention particulière sera également accordée aux attachés ayant exercé ou exerçant des fonctions managériales significatives, notamment au sein d'une structure déconcentrée.

Une fiche type de renseignement est jointe aux propositions.

Environ 110 dossiers émanant des directions et délégations de la Ville, des Caisses des Écoles, de l'EPPM, du Crédit Municipal, du CASVP, des administrations extérieures seront à examiner.

Nous avons évoqué le problème posé par l'annulation de l'examen professionnel lors d'une audience avec Monsieur Antoine Guillou, nouvel adjoint au Maire chargé des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public (et président de la CAP) et notre souhait qu'un plus grand nombre de postes soit proposé à ce mode de recrutement pour 2021.